



Certificat d'engagement et de connaissance



Vous avez décidé de m'adopter et je vous en remercie du fond du cœur !

Mais avant que nous ne commençons notre vie ensemble, vous devez savoir que je suis un être vivant doué de sensibilité, avec des besoins propres à mon espèce et à ma race.

Ces besoins découlent des 5 libertés fondamentales des animaux, définies par la loi 2021-1539 du 30/11/2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes :

- absence de faim et de soif
- absence de contrainte physique
- absence de douleurs, blessures et maladies
- absence de peur et de détresse
- liberté d'expression des comportements normaux.

Voyons mes besoins plus en détail !

MES BESOINS PHYSIOLOGIQUES



- je dois être nourri tous les jours en quantité appropriée avec une alimentation équilibrée et adaptée à ma race, mon âge, mon activité et ma morphologie. Je dois avoir en permanence à disposition de l'eau propre, changée deux fois par jour.
- j'ai besoin d'un lieu de repos où me sentir au calme et en sécurité. Je dois bénéficier d'un abri en extérieur. Mon sommeil doit être respecté.
- le coup de chaleur est une urgence absolue, je ne dois jamais être laissé dans une voiture lorsque les températures sont élevées, même avec des vitres ouvertes ou entre-baillées.
- je dois sortir plusieurs fois par jour pour mes besoins, mais également pour mon activité physique et mon besoin d'exploration !

MES BESOINS COMPORTEMENTAUX



- j'ai besoin de rencontrer des congénères, renifler de nouvelles odeurs, jouer, communiquer.
- j'ai besoin d'être éduqué dans la bienveillance. Pour répéter un comportement, j'ai besoin d'être félicité, encouragé et motivé !
- j'ai besoin d'être occupé à la maison ! Mastiquer mon jouet me permet de libérer des endorphines et de la dopamine, essentielles à mon bien être. En plus, cela lutte contre le tartre et permet d'éviter la destruction.
- aboyer, creuser, marquer, gratter, chevaucher, renifler... me permettent de m'exprimer !

MES BESOINS MEDICAUX



- je dois être suivi au minimum une fois par an par un vétérinaire qui va surveiller ma croissance, mon poids, mon cœur, mes oreilles. Il procédera à mes vaccins annuels et vous conseillera sur les protections à mettre en place pour ma santé (puces, tiques, vermifuge mais aussi leishmaniose dans le Sud!). En cas de mal être apparent, de suspicion d'un problème de santé, d'une souffrance ou

d'un changement de comportement, son avis s'impose !

- vous m'adoptez sous contrat associatif, ce qui implique une stérilisation obligatoire. La stérilisation permet de limiter les risques de surpopulation, source d'abandon, mais elle m'évite certaines maladies comme les cancers testiculaires, ovariens ou utérin.
- à la maison, je compte sur vous pour me brosser, me nettoyer les yeux, les oreilles, les dents. Et pour vérifier l'absence de tiques au retour des balades.

IMPLICATION FINANCIERE ET LOGISTIQUE

Mon espérance de vie est de 8 à 15 ans, selon ma race. Mon adoption est un engagement dans la durée. Elle induit des frais financiers et de la logistique !

- l'obligation d'identification : j'ai une obligation d'identification par puce électronique ou tatouage, au plus tard le jour de mes 4 mois. Mon identification est référencée auprès de l'ICAD. Lors de mon adoption, l'association fera les changements nécessaires, mais vous devrez ensuite signaler à l'ICAD tout changement d'adresse, de détenteur, ma perte, mon vol ou mon décès.
- les coûts liés à mon quotidien : une alimentation de qualité pour une meilleure santé, gamelles, jouets, paniers, laisse.... Mais aussi frais de toilettage pour certaines races (caniches, shih-tzu...).
- les frais vétérinaires : vaccins, antiparasitaires, vermifuges, stérilisation, mais aussi les frais de santé divers tels qu'un éducateur canin ou un ostéopathe canin.
- un jour, je serai âgé. Peut être aurais-je besoin de soins médicaux réguliers ou d'une alimentation spécifique. J'aurais aussi besoin de lire dans vos yeux que vous êtes à mes côtés comme au premier jour et que vous m'aimez toujours autant !
- en cas d'absence, d'hospitalisation, de vacances, il faudra me faire garder par une personne de confiance ou m'emmener avec vous !

Ce certificat d'engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021.1539 du 30/11/2021. Les informations fournies ne sont pas exhaustives, nous vous invitons à vous rapprocher d'un professionnel pour toutes questions complémentaires.

A recopier de façon manuscrite : « Je soussigné,atteste sur l'honneur n'avoir jamais fait l'objet d'une condamnation pour des faits de maltraitance animale. Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné sur tous les éléments me permettant de respecter les besoins d'un chien, je m'engage à les respecter. »

Certificat d'engagement signé le :

Signature

